

CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 6

JUILLET 2021

L'EDITO

Dans ce numéro, nous nous intéressons au nouveau stade de football de Nîmes et à l'enseignement supérieur. Au moment où la ville annonce une nouvelle concertation sur l'opération « nouveau stade », il nous a semblé utile d'amorcer ce débat. Si l'université relève en premier lieu de l'État, les collectivités locales jouent un rôle clef pour son développement. Nous vous proposons un débat sur les conditions requises pour que Nîmes s'affirme comme une véritable ville universitaire. Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Jean François COUMEL, Philippe ROATTA, Isabelle POUSSIER, Claude ALLET.

Nîmes a-t-elle besoin de ce nouveau stade de football ?

Président du Nîmes Olympique depuis le 2 juin 2016, Rani Assaf, créateur de la célèbre Freebox, est le principal et unique actionnaire du club. Estimant que le Stade des Costières n'est plus adapté au football professionnel, il a sollicité le cabinet Valode et Pistre, auteur du Grand Stade de Lille, pour concevoir un projet qui ne se limite pas à un nouvel équipement sportif, mais se présente comme une grande opération d'urbanisme privée. L'achat du stade des Costières, sa démolition, la reconstruction d'un stade moderne et de son stade provisoire représente un investissement d'environ 90 millions d'euros HT. Si l'on ajoute le quartier adjacent, le montant de l'investissement dépasse les 230 millions d'euros H.T.

Pour :

Le stade actuel, a été construit en 1987-1989. L'audit de la Fédération Française de Football de 2018 a mis en évidence **de nombreuses anomalies qui remettent en cause son homologation à l'avenir** : l'éclairage n'est plus aux normes, les structures d'accueil des médias sont inadaptables, les vestiaires sont vétustes, deux tribunes ne sont pas couvertes, le stade est orienté Est/Ouest et non Nord/Sud pour éviter l'éblouissement des gardiens, la gestion de la sécurité et de la circulation posent de nombreux problèmes, ... De plus l'absence d'espaces d'accueil pour une clientèle d'entreprises limite les sources de recettes. Les architectes ont estimé qu'une reconfiguration de l'existant est quasi impossible par manque de place, notamment au regard des contraintes d'inondation.

Contre :

Le stade actuel des Costières, est l'œuvre des architectes Marc Chausse et Vittorio Gregotti, pour un coût de 160 MF (24 M€). Sa capacité compte tenu des normes de sécurité a été ramenée à 18 364 places, toutes assises. **Est-il à ce point dépassé, obsolète**, pour mériter une démolition ? Ou d'autres considérants ont-ils pris le dessus dans les choix opérés dont l'acte premier est la vente du stade des Costières le 25 juin 2019, jusqu'à lors propriété de la Ville de Nîmes, pour 8 M€, prix jugé très bas par tous les observateurs, au Président de la SAS NEMAU, Rani Assaf

Pour :

Le nouveau stade, d'une capacité de 13 600 à 15 100 places, est imbriqué dans un vaste ensemble immobilier de 85 000 m² regroupant espaces de loisirs, un hôtel quatre étoiles, plusieurs restaurants, des logements collectifs en accession, une résidence sénior, une résidence hospitalière, un centre médical, un campus universitaire, des commerces et des bureaux.

C'est **ce volet immobilier qui permet de financer le nouveau stade sans mobiliser l'argent des contribuables**. De plus, le loyer restera pour le club le même que celui payé pour le stade des Costières, le coût d'investissement total ne sera pas répercuté sur le club.



Contre :

Ce projet met à la porte des activités aujourd'hui accueillies dans le stade des Costières : outre la Direction des sports de la Ville, de nombreuses associations et plusieurs clubs de sports. **La ville de Nîmes est donc contrainte d'engager la construction d'une halle des sports afin de reloger les activités sportives de l'actuel stade des Costières.**

Le coût de cet équipement d'une superficie de 9500 m², est de 11.8M€. A la charge des nîmois, il n'est couvert que partiellement par la vente du stade.

De plus le projet nécessite la construction d'un stade provisoire nécessaire à la poursuite du championnat de football. Ce stade est prévu au sein de la ZAC du Mas de Vignolles, zone pourtant destinée aux activités commerciales, de l'autre côté de l'autoroute A9. Après de nombreuses péripéties et tergiversations, le permis de construire a été signé par le maire de Nîmes le vendredi 2 juillet.

Pour :

L'objectif est générer des « revenus 365 jours par an » et « réussir à créer ainsi le premier club autonome de France ne dépendant pas de ses actionnaires ». Pour son président, « ce projet est unique car, aucun stade existant n'a ce niveau d'intégration urbaine ».

L'amélioration des conditions d'accueil des spectateurs, la création d'offres de services et de restauration variées va permettre d'accroître les revenus du club. Le stade développera des offres complémentaires en dehors des jours de match : accueil de séminaires, restaurants ouverts à l'année, boutique officielle, musée du Nîmes Olympique...

Contre

Nîmes Olympique, le club, appartient-il encore au patrimoine nîmois ? Le projet de nouveau stade et d'éco-quartier, à supposer qu'il le soit réellement, doit-il être à ce point dissocié du devenir du Nîmes Olympique, de ses supporters, de son public mais aussi du projet concernant la formation des joueurs et donc l'avenir du centre de formation ? **D'un côté le projet sport-business et immobilier, de l'autre la formation des jeunes et des nouveaux joueurs ?**

Les relations tendues entre le Président du club Nîmes Olympique et la Ville de Nîmes, mais également avec les salariés du club, ainsi qu'avec l'Association Nîmes Olympique et le centre de formation sont-elles de nature à porter un coup fatal au modèle économique souhaité par le président-manager-actionnaire ? **Parle-t-on réellement de foot quand un président oublie de travailler avec les forces vives locales** et de construire avec elles un projet citoyen que ce sport et son histoire locale se doivent d'incarner ?

Sans conclure :

Ce projet de stade symbolise un changement d'époque. Le football, même en ligue 2, est devenu avant tout un business. On construit des stades, comme on bâtit des parcs à thème. La seule différence c'est que les acteurs-salariés sont bien mieux payés, même lorsque le spectacle est médiocre. **Le stade n'est plus un équipement public**. On peut se réjouir que le foot prenne son autonomie financière, mais on peut aussi s'interroger sur l'avenir de ce modèle. Et vous qu'en pensez-vous ?

Nîmes, ville universitaire : un essai à transformer

Nîmes est-elle une ville universitaire ?

Oui, depuis le milieu des années 1960. Dans la filiation de la tradition technique (École pratique, 1890) cela commence par la création de l'IUT en 1968. Suivra la Faculté de Médecine en 1971, et les deux premières années de Droit en 1973 – Nîmes est une Cour d'Appel. L'U.R.E.P.S., unité de formation physique et sportive existera jusqu'au début des années 1980.

Émerge ensuite un campus universitaire avec une Cité et un Restau U.

Une décennie plus tard, l'université revient au centre-ville avec le Fort Vauban (Droit, Lettres et Sciences humaines), aux Carmes (Université des Sciences) et avec un nouveau campus sur l'emplacement de l'ancien hôpital Hoche. Unîmes est la dernière et la plus petite université créée en France en 2007 : université de proximité, avec 75% d'étudiants gardois, dont une majorité de boursiers, elle est également professionnalisante.



Les collectivités locales ont joué un rôle pionnier, reconnu tardivement par l'État, en finançant les équipements et le fonctionnement de l'enseignement supérieur.

Le paysage universitaire se complète avec l'École supérieure des Beaux-arts, les classes préparatoires, les BTS, la formation des enseignants à l'INSPE, les écoles d'infirmier.e.

Le supérieur compte aujourd'hui 12 000 étudiants, un chiffre en augmentation.

Peut mieux faire :

En effet, si l'offre est diversifiée, classes prépa et grandes écoles sont insuffisantes. Il y a peu d'étudiants de 3e cycle, **Nîmes ne parvient pas à attirer des doctorants ou des étudiants internationaux**, malgré la présence d'équipes de recherche. Il en est de même pour les étudiants en échanges européens Erasmus.

Verbatim « *En matière de culture le vrai scandale à Nîmes c'est la gestion du conservatoire ... dans la ville de Marguerite Long. Que de mensonges et relégation des promesses aux calendes grecques ...* ».

Bis : Nîmes ville est-elle une ville universitaire ?

Si une volonté commune a animé les élus locaux depuis les années 1960, toutes tendances confondues, pour renforcer le rôle et la place de l'enseignement supérieur, il reste que l'État donne des moyens limités en postes d'enseignants-chercheurs et d'encadrement nécessaires à Unîmes (Vauban, Carmes, Hoche, Parc G. Besse).



Le manque d'emplois et le taux de chômage élevé de la région nîmoise **ne favorisent pas les débouchés pour les étudiants**. Depuis quelques années, la tentation d'instrumentaliser l'université nîmoise au service du développement économique a donné peu de résultats tangibles (exemple le départ de l'École des mines d'Alès au profit d'écoles d'ingénieur privées, dont l'existence est éphémère).

Verbatim¹ : « *Il faut insister sur le poids de l'enseignement technique dans l'enseignement supérieur gardois. L'université n'est pas culturellement dominante. Il y a beaucoup à dire sur la totalité de la filière éducative quand le niveau global des jeunes gardois diminue et que les plus formés quittent Nîmes. Ce n'est pas en créant ex nihilo des Écoles que l'on peut revivifier l'ensemble* ».

Peut beaucoup mieux faire :

Si l'offre de logement a fait l'objet de plusieurs programmes neufs et paraît moins tendue que dans d'autres villes de la région, le réseau des transports ne correspond pas aux besoins. Les sites universitaires ne sont pas reliés entre eux, ni avec les équipements sportifs et culturels ou de loisir. Ce qui ne favorise pas la vie étudiante.

La qualité de vie est reconnue, mais **l'offre culturelle**, malgré la présence d'équipements, **est loin d'être au top**. Les étudiants, représentant seulement 7% de la population, ne sont pas pleinement intégrés à la vie locale.

La revue L'Étudiant le montre : Nîmes est 37^{ème} sur 40 des villes étudiantes où il fait aussi bon vivre qu'étudier. Et se classe 11^{esur} 18 des villes universitaires de taille moyenne, notamment derrière Avignon. En tête pour le climat, elle est au bas du tableau pour son « manque d'initiatives locales en faveur des étudiants et l'offre culturelle peu diversifiée »

¹ : extraits de réponses aux enquêtes lancées lors de la préparation des articles (cf : <http://www.controverses30.fr/enquete.htm>)



Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion ? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.

Ecrivez-nous à : controverses30@gmail.com

Retrouvez-nous sur notre site : <http://www.controverses30.fr/>

Et sur notre page [Facebook](#)